

Lo pichòt jornau de Sant Restit

N°1

Prononcer : « lou pitcho dzournaw de san rasti »

Le mot du Maire

L'information municipale évolue, avec le panneau électronique d'information, mais également par ce petit journal qui vient remplacer le bulletin municipal annuel que beaucoup d'entre vous appréciaient.

Mais force a été de constater que « trop d'information pouvait tuer l'information ». L'enjeu est donc de vous tenir informés des décisions prises par le conseil municipal, ou des réalisations ayant un impact sur l'avenir de la commune, de façon moins approfondie mais plus régulière.

Cette première lettre « Lo Pichòt Jornau de Sant Restit », du nouveau conseil municipal me donne l'occasion de vous remercier chaleureusement pour le large soutien que vous nous avez apporté à l'occasion des élections municipales.

La reconnaissance du travail accompli dans l'intérêt général de la commune, par les élus sortants, ont permis aux nouveaux élus de se mettre immédiatement au travail et de poursuivre les projets en cours, de garder la continuité nécessaire, sans temps mort pour les mener à bien, avec une dose supplémentaire d'énergie.

Ainsi les adjoints ont pris à bras-le-corps les tâches qui leur incombaient dans le cadre des compétences qui leur ont été attribuées, appuyés par les élus disponibles et dévoués.

Et du dévouement nous allons en avoir besoin, pour faire face aux défis qui se profilent. L'État diminue de façon drastique les dotations de fonctionnement aux collectivités, entre la diminution des dotations, l'augmentation des prélèvements la commune va perdre 50 % des aides de l'État. Dans le même temps, de nouvelles compétences coûteuses sont imposées aux communes, comme la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ou la suppression des services gratuits pour la commune, instruction des demandes d'urbanisme, (permis de construire ou d'aménager etc.), ingénierie dans la gestion de la voirie.

Ces services seront repris par la Communauté de Communes Drôme Sud Provence (CCDSP), mais leur coût sera répercuté sur les communes. Le temps où la CCDSP sera en capacité de soulager financièrement les communes grâce aux recettes tirées de la fiscalité professionnelle unifiée est loin d'être venu.

Le principe du financement de la Communauté de Communes par la Fiscalité Professionnelle Unifiée (FPU) est pratiquement acté et devrait être mis en place au 1er janvier 2016. Si ce n'était pas le cas, la loi l'imposerait au 1er janvier 2017.

L'avenir de nos communes passe par l'intercommunalité et cela reste un formidable challenge même si les doutes sont permis. Nous nous devons de bien en maîtriser les mécanismes et d'entretenir de bonnes relations avec nos collègues élus afin d'appréhender avec sérénité ce nouveau territoire et ses enjeux.

Au seuil de cette nouvelle année, les élus, le personnel communal et moi-même formons des vœux de santé et prospérité pour chacune et chacun.

Que 2015 apporte bonheur, optimisme et sérénité à vous-même, votre famille et ceux qui vous sont chers.

A toutes et tous, belle et heureuse année.

Vous êtes cordialement invités à partager
le verre de l'amitié
à l'occasion de la cérémonie des vœux,
qui aura lieu le samedi 17 janvier 2015
à 18h30 à la salle polyvalente.

Yves Armand



Référents de quartier

La première réunion des référents de quartier s'est déroulée le vendredi 7 novembre dans la salle du conseil municipal.

William AUGUSTE, adjoint au maire, a présenté en détail les travaux en cours ainsi que les projets de la municipalité pour 2015. Par cette présentation, ce «projet» est en marche avec un objectif fort, basé sur des constructions participatives. Associé aux référents de quartier, un groupe «d'experts» a été créé. Ce groupe rassemble des compétences collectives qui permettront de construire et de valider certains projets de la commune. Une nouvelle page s'écrit, un nouveau challenge de démocratie pour notre village. Les référents de quartier, le groupe d'experts, seront des contacts privilégiés pour suivre et faire aboutir des projets simples ou complexes, en collaboration avec les élus et les services de la commune.



SECTEUR NORD/OUEST

Élus : Nadia Galiana et Héléne Charancon
Référents : Eric Baldassari (La Croze), Annie Delay (Le Village), Claude Laugier (Le Village), Vélia Maurel (Le Village), Paul Manuel (La Bistoure), Jean Michel Jegou (Costossebas), Brigitte Zinsmeister (Costossebas), Michel Vassieux (Le Figeret), Alain Collet (La Croze), Catherine Dance (Le Village), Benjamin Coste (Le Village).

SECTEUR NORD/EST

Élus : Isabelle Mejean, Pierrick Mathias et Nadia Verdon, Franck Russo
Référents : Jackie Gleize (Les Travers), Martine Milone (Chemin des Buisses), Daniel Zarié (Chemin du Baumass), Yann Vallier (Route de Suze).

SECTEUR SUD/EST

Élus : Christine Forot et Franck Théolas

Référents : Yves Quéré (Le Planès), Héléne et Daniel Vangeersdaele (Le Planès), Charles Ortega (Chemin des Buisses), Martine Morel (La Plaine), Marielle Duffès (La Plaine), David Charpentier (Le Planès).

SECTEUR SUD/OUEST

Élus : Sandrine Méary et Thierry Busin
Référents : Martine Saint-Genis (La Bistoure), Dominique Muto (La Bistoure).

Notre école

Quatre classes sous la direction d'Anne CAMPO comprenant 99 élèves, réparties comme suit : une classe de 18 petites sections et 12 moyennes sections avec Florence ESCOFFIER, une classe de 14 grandes sections et 11 CP avec Jérôme CHARLES, une classe de 9 CE1 et 12 CE2 avec Anne CAMPO et une classe de 6 CM1 et 17 CM2 avec Dominique BERGASSE et Emilie MOURIER pour suppléer à la direction. Suite à la réforme des rythmes scolaires, la mairie a conçu un PEDT (projet éducatif de territoire) qui a reçu l'approbation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à Valence et a mis en place les accueils périscolaires du matin, du soir, du mercredi midi

en adéquation avec cette nouvelle législation.

Ces activités ont nécessité la formation au BAFIA d'un agent, prise en charge par la commune, l'embauche d'un agent diplômé du BPJEPS et la signature de trois contrats avec des intervenants professionnels (anglais, théâtre, musique).

Les élus ont souhaité que ces activités péri-éducatives soient entièrement gratuites pour les parents, ce qui induit une charge supplémentaire au budget communal.

Comme toujours, notre cantine municipale remporte un franc succès avec une fréquentation de plus de 90 % des enfants; une cuisine préparée sur place pour un coût modéré des repas (abo.mensuel 38.40€, demi-abo 19.40€, ticket 4.15€). Nous avons signé un partenariat avec une centrale d'achat nous offrant une plus grande variété de produits avec une gestion maîtrisée des coûts.

Cet été, de nombreux travaux ont



été réalisés pour l'entretien général : installation d'un revêtement pour les jeux de la cour de la maternelle, la création d'un coin cuisine pour les enseignants. Nous avons dû malheureusement abattre un tilleul malade dans la cour élémentaire, sous lequel nombre de nos enfants ont pu «bâtir des empires».

Un très GRAND MERCI à tous les agents communaux de l'ensemble des services pour cette mise en place des nouveaux rythmes scolaires qui a nécessité de nombreuses heures de travail et des modifications quasi quotidiennes dans les premières semaines.

Les travaux de la commune et le service technique

Ces premiers mois ont été chargés mais aujourd'hui nous sommes tout de même satisfaits du travail réalisé même si tout n'est pas parfait et bien évidemment, sachant qu'il reste encore beaucoup à faire. Notre souhait est d'optimiser les compétences des agents communaux pour la réalisation de beaux projets, cette démarche est en cours.



2014

Point des projets réalisés :

- Chapelle du Saint Sépulcre : rénovation de la couverture en pierre.
- Rénovation du village tranche n°1
- Traitement du problème des « remontées d'odeur » du village.
- Traitement des eaux usées de l'auberge Sidoine.
- Rénovation de la voirie de Costossebas tranche 1.
- Traitement des routes et des chemins.
- Rénovation des jeux de l'école maternelle.
- Rénovation de la pièce cuisine de l'école primaire.
- Rénovation de la voirie de Costossebas : la tranche 1, chemin des sables et chemin de Costossebas a été réalisée conformément au programme, travaux à solder par la tranche 2, conformément aux décisions de la réunion de chantier de juillet 2014.
- Matérialisation des espaces piétons du village : afin de garantir la libre circulation des piétons le service technique fabrique des potelets urbains qui seront installés par tranche.

Étude de la signalisation du village :

Afin de rendre le village libre à une circulation responsable et adaptée, des modifications vont être apportées et validées en concertation avec les référents de quartier :

- Matérialisation des parkings affectés aux visiteurs, aux habitants et aux riverains.
- Création de places de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR). Ces nouvelles places PMR viennent compléter celles existantes et pourront évoluer suivant les besoins.

Travaux de séparation des eaux pluviales et usées :

Par nécessité, par obligation, par envie, la municipalité s'est engagée dans un très lourd chantier, séparer la collecte des eaux pluviales et des eaux usées, profiter de ce chantier pour rénover totalement le réseau d'eau potable du village, prévoir les réseaux du futur.

Par nécessité, le coût de traitement de l'eau usée est appliqué aux eaux pluviales déversées dans la station d'épuration de Saint-Paul-Trois-Châteaux, alourdissant considérablement la facture.

Par obligation, la législation va imposer le traitement des eaux pluviales en dehors des stations d'épuration.

Par envie, rendre digne du plus beau village de la Drôme Provençale, le revêtement des rues et des places.

Là aussi, l'obligation de respecter les règles établies par la direction départementale des routes, avec un rond-point franchissable sur la départementale à l'entrée du village, côté Saint-Paul-Trois-Châteaux et la signalisation routière réglementaire s'imposent.



Bonne route à Gérard qui, après de longues années de service, part à la retraite.



Urbanisme et CCDSP

Urbanisme :

20 permis de construire, 26 déclarations préalables et 1 permis d'aménager ont été déposés en mairie depuis le 1^{er} janvier 2014

Communauté de Communes Sud Drôme Provence (CCDSP) :

* Etude de périmètre en cours pour l'élaboration d'un SCOT, rendu obligatoire de par la Loi. Le bureau d'études SCE a été mandaté par la Communauté de Communes Drôme Sud Provence pour réaliser l'étude de préfiguration du périmètre du SCOT à créer. La première phase consiste à dresser un diagnostic complet de notre territoire. Un Schéma de Cohérence Territoriale

(SCOT) est avant tout un document d'urbanisme qui mobilise diverses forces vives d'un territoire à définir et qui doit regrouper à ce jour, un minimum de deux communautés de communes.

Les territoires évoluent, la société génère des attentes, des besoins mais également des contraintes d'aménagement du territoire. Les élus locaux doivent apporter des réponses à ces problématiques et face à la complexité de ces enjeux, l'échelon communal ne semble plus en capacité d'y répondre. La volonté politique de faire disparaître les petites communes est en marche ...

* La compétence «traitement des ordures ménagères» est transférée à la Communauté de Communes, laquelle a signé un contrat avec le Syndicat des Portes de Provence. Le conseil municipal a voté CONTRE cette adhésion. Il estime que la CCDSP était à même de signer un contrat avec les différents prestataires, afin de ne pas encore multiplier les intermédiaires et par conséquent augmenter les coûts.

Brèves

Concert.

C'est grâce à l'association Tonalité Plurielle et les Concerts de Poche que la commune a eu la chance d'accueillir l'artiste international Michel Delgado, pianiste virtuose qui a charmé par ses gammes après être intervenu à l'école et au Club Vermeil pour expliquer les bienfaits thérapeutiques de la musique.

* Mise à l'honneur de notre Centenaire. Le 28 septembre, la commune a fêté les cent ans de notre dynamique Geneviève Martin, née le 26 septembre 1914. Après un échange fort sympathique avec le maire, en toute simplicité, Vivette a charmé tous les Saint Restitutiens, par ses anecdotes de «l'ancien temps» et ses analyses sur l'évolution sociétale, notamment sur la condition des femmes et l'éducation des enfants. Nous avons ensuite partagé un délicieux gâteau, en souhaitant à notre centenaire encore de longues années parmi nous.



* Acquisition d'un tableau de TZANCK au prix de 100 euros. Nous vous invitons à venir visiter l'espace que nous avons consacré au peintre qui se situe, en libre accès, au niveau de la passerelle intérieure de la mairie.

* Restauration de la salle du conseil municipal pour en améliorer son isolation et la modernisation de ses équipements.

* Pour les administrés qui souhaitent recevoir les informations municipales du panneau lumineux par mail et notamment les alertes météo, vous pouvez adresser un mail à l'adresse: mairie@saintrestitut-mairie.fr, en précisant en objet Mailing Mairie.

* Suite aux accidents dramatiques intervenus sur la D59, la Préfecture et la DDT ont mis en place un radar au niveau de la ZA de St-Restitut.

Etat civil : en cette fin d'année 2014, il est temps de faire un point démographique.

Bienvenue aux bébés de l'année 2014 :



Jonas, (Eline Caron et Benjamin Laville), Zoé (Marianne Bonvoisin et Frédéric Mortreux), Laura (Bénédicte Jalade et Laurent Gerfaud), Jules (Sandrine Gigondan et Julien Moulin), Enzo (Elodie Del Papa et Lionel Sicard), Baptiste (Marie Sabatier et Olivier Agosti), Anna (Justine Melidossian et Benjamin Coste), Maëlys (Laëtitia Vignals et Frédéric Bosco), Ada (Alix Martin et Maxime Actis). Un petit clin d'oeil à Léna au foyer de Charlotte Garin et Cyril Brémand.

La bague au doigt 2014 :



Dominique Bucher et Jean-Marc Gontier, Julie Gauthier et Augustin Thiriez, Anaïs Manoliu et Brice Letullier, Amélie Marcot et William Roudil, Emilie Auguste et Alban Gicquel, Julie Courtial et Mathieu Colin, Aurélie Granchier et Michel Bonin, Géraldine Rouméas et Christophe Drome, Annabel Vigier et Julien Monteiro, Muriel Jacquier et Philippe Paoelli.

Nos adieux 2014 :



Marie Grand, Liliane Maiatzky, Marie-Thérèse Hanson, René Maura, Maurice Boilot, Michel Pierson, Rolande Clément, Germaine Brussier, Yvette Richard, Isabelle Dassonville, Eliane Duffès, Gil Marois, Suzanne Gouillard.

Quau planta d'Avent, Ganha un an de temps.
(Qui plante pendant l'Avent, gagne un an de temps.)

21/161